

programme DPC

Activité Physique et handicap

vendredi 27 mai 2016 - Hôtel IBIS, 10 rue Bernard Buffet - 75017 Paris

A l'occasion de la 30^e journée de l'ANMSR, nous vous proposons une formation DPC.
Vous trouverez ci-dessous le programme de votre journée présentielle.

PREMIÈRE PARTIE :

session plénière

(9 h-15h30)

1/ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET PATHOLOGIE NEUROLOGIQUE

Modérateur : Pr Brigitte Perrouin Verbe (Nantes)

9h - 9h20

- AVC et Activité Physique

Dr Florence Colle (Paris)

9h25 - 9h45

- Lésion médullaire et Activité Physique

Pr Brigitte Perrouin Verbe et coll. (Nantes)

9h50 - 10h10

- SEP et Activité Physique

Dr Cécile Donze (Lille)

2/ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET AMPUTÉ

Modérateur : Pr Pierre Abraham (Angers)

10h15 - 10h35

- Mesure de la dépense énergétique à l'exercice.
Influence du niveau d'amputation chez le patient appareillé

Pr Pierre Abraham, Dr Colas-Ribas,
Dr Patrick Brunel (Angers)

10h40 - 11h

- Activité Physique et prothèse de sport

Dr Gérard Chiesa (Valenton)

3/ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET ENFANT

Modérateur : Dr Gilbert Heurley (Hyères)

11h30 - 11h50

- Rachis et sport

Dr Philippe Dupont (Evry)

11h55 - 12h15

- Activité Physique et pathologie respiratoire

Dr Laurent Mély (Hyères)

12h20 - 12h40

- Paralysie cérébrale et Activité Physique

Dr Jean-Claude Bernard (Lyon)

4/ TRAUMATOLOGIE DU SPORT

Modérateur : Pr Jacques Rodineau (Paris)

14h15 - 14h35

- Intérêt et limite en MPR des différents types de renforcement musculaire

Dr Caroline Nicol (Marseille)

14h40 - 15h

- Le sport est-il un facteur de risque de l'arthrose ?

Dr Marie Martine Lefèvre Colau (Paris)

15h05 - 15h25

- Traitement actuel de la pubalgie

Dr Alexandre Creuze (Bordeaux)

DEUXIÈME PARTIE :

session ateliers DPC

(16h-18h)

Vous devez choisir l'un de ces deux ateliers :

ATELIERS ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

1/ Initiation à l'échographie musculaire de l'épaule

Dr Guillaume Paris,

Dr Clémence Palazzo (Paris)

2/ Initiation au strapping en médecine du sport

Dr Alain Simon (Paris)

M. Patrick Bordier (Paris)

**Nombre de participants limité :
30 premiers inscrits par atelier**

programme DPC

Modalités d'inscription

Le coût pour participer à ce programme DPC est de 350 € avant le 12 avril 2016, 400 € après le 12 avril 2016. La préinscription aux sessions et leur règlement à l'avance est obligatoire. Aucune inscription ne pourra être effectuée sur place.

Il est nécessaire, pour valider son DPC, de signer la feuille d'émargement à l'entrée

de chacune des sessions DPC du programme, en vous présentant à l'hôtesse dans la salle.

Vous devrez aussi valider à distance de cette journée un questionnaire qui vous sera adressé par Internet. A l'issue de ces étapes, vous recevrez de MPR ODPC le certificat de DPC pour l'année 2016. Chaque atelier pratique est limité à 30 inscrits.

NOM* _____ PRÉNOM* _____

PROFESSION* _____

ORGANISME _____ N° RPPS* _____

ADRESSE* _____

CODE POSTAL* _____ VILLE* _____

TÉLÉPHONE _____ COURRIEL* _____ @ _____ . _____

(* mention obligatoire)

Tarifs 2016 en Euros TTC (TVA 20 % incluse)	Montant de l'inscription avant le 12 avril 2016	Montant de l'inscription après le 12 avril 2016
Libéraux	100 € + inscription sur mondpc.fr	100 € + inscription sur mondpc.fr
Salariés	350 €	400 €

- Je choisis l'atelier N°1 : Initiation à l'échographie de l'épaule
 Je choisis l'atelier N°2 : Initiation au strapping en médecine du sport

Numéro de programme en attente, disponible sur le site ANSMR à partir de début 2016

Nous vous rappelons que si vous êtes médecin libéral vous devez :

Adresser un chèque de 100 € à l'ordre de « ANSMR » et payable en France uniquement.

A envoyer à :

ANMSR - Madame Brigitte DARMON
Service de Médecine Physique et de Réadaptation
Hôpital Pitié Salpêtrière - 47 boulevard de l'Hôpital
75651 PARIS Cedex 13

Aller sur le site mondpc.fr et :

Inscrivez vous administrativement si vous ne l'avez pas déjà fait ;
Inscrivez vous ensuite au programme DPC

correspondant. Pour trouver le programme DPC de votre choix, allez à :

<https://www.ogdpc.fr/ogdpc/programmes>, tapez dans « Titre du programme » : ansmr, puis cliquez sur rechercher et sur le programme souhaité pour une description détaillée.

La référence du programme doit être utilisée pour l'inscription après création de votre compte personnel. Vous n'avez pas à régler vos frais d'inscription au Congrès.

En cas de difficulté pour s'inscrire, adressez un e-mail à : mprodpc@gmail.com

Nous vous rappelons que, si vous êtes praticien hospitalier ou médecin salarié d'un établissement ou d'une administration, vous devez :

Régler normalement votre inscription au programme DPC, le remboursement se fera à l'issue de la validation de l'ensemble de votre formation

par votre établissement, lorsque le certificat de validation vous aura été attribué.